VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DOUVES, DOUVES, DOUVES.

BARILS, BARILS, BARILS.

VENTE DE RECEVEUR

—DE LA—

"National Manufacturing and Package Company".

En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 16 octobre 1906 dans l'affaire du receveur de la "NATIONAL MANUFACTURING AND PACKAGE COMPANY", No 80.204 du dossier de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique, en lots pour satisfaire les enchérisseurs—

MARDI, LE 30 OCT. 1906,

A 10:30 HEURES A. M.,

SUR LES LIEUX,

RUE de CHARTRES, entre les RUES MONTEGUT et CLOUET.

Le contenu entier de l'immense fabrique de la "National Manufacturing and Package Company," consistant de Douves, Têtes de Barils, Doublures, Remplisseuses, Barils de Mélasses, Barils pour sucre, Barils pour Café, et d'autres Barils et demi Barils, Têtes de barils et douves en cypre brut, "Coopers Horses", outils et matériaux, Chevaux wagons, Buggy, harnais, meubles de bureau, beau coffre.

Spécial—Un cheval et six beaux mulets.

Je vendrai aussi au même moment et lieu la propriété à Grosse Tête, dans la Paroisse d'Iberville, consistant en un

Moulin pour Douves de Haut Grade

équipé avec les machines les plus récentes du jour, au coût de $27.000. "Staves logs in Bas etc. Livraison à Grosse Tête.

Et la propriété à Donaldsonville, dans la Paroisse d'Ascension, consistant de Douves, Barils, meubles de bureau, vache, cheval, wagons, etc. Livraison à Donaldsonville.

Le tout d'après inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

EDWARD RIGHTOR, avocat du receveur.

GEO. ST-PAUL, Encanteur, 137 rue Carondelet.

18 oct—18 21 28 30

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

PAR NATIONAL REALTY CO. PAR NATIONAL REALTY CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

GRANDE OCCASION SPECULATIVE DE PROPRIÉTÉS DANS LES DEUXIÈME ET TROISIÈME DISTRICTS.

A L'ENCAN, MERCREDI, LE 14 NOVEMBRE 1906, A MIDI, à la (Nouvelle) BOURSE D'ENCAN DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, Nos 225-227-229 rue Baronne.

SUCCESSION DE VEUVE F. PINTAT—No 79,470, Cour Civile de District, Division B.

1. 1612 14 RUE ENCAMPEMENT, Cottage double.
2. 910 RUE BROAD, Cottage simple avec cour sur le côté.
3. AVENUE JOURDAN, RUES ROYALE ET DESLONDES, Un demi-ilet de propriété vacante.
4. AVENUE DE L'ESPLANADE, A L'ENCOIGNURE DE LA RUE BROAD, Vacant. Beau coin d'affaires.
5. AVENUE DE L'ESPLANADE, PRÈS LA RUE BROAD, (contigu au ci-dessus,) Lot vacant.
6. 2608-2610 AVENUE DE L'ESPLANADE, Cottage double bien situé.
7. 2604 RUE BELL, (FAISANT FACE A L'AVENUE DE L'ESPLANADE,) Joli cottage simple.
8. RUE BROAD, PRÈS DE L'AVENUE DE L'ESPLANADE, Boutique de forgeron et grange.

PAR M. A. BACCICH, Encanteur—En vertu d'un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, ledit jugement lu et rendu en Cour ouverte le 1er octobre 1906 et signé le 12 octobre 1906, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-227-229 rue Baronne, MERCREDI, le 14 novembre 1906, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, située dans le faubourg Pontchartrain, troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1557, borné par les rues Encampement, Sauvage, Maurepas et Florida, ladite portion de terre est désignée par la lettre A, sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 10 décembre 1895, d'après lequel ladite portion de terre mesure trente et un pieds, onze pouces et 5 lignes de face à la rue Encampement sur cent pieds de profondeur.

Etant la même propriété acquise par la défunte veuve Firmin Pintat de Mme S. J. Allison, le 6 avril 1896, par acte pardevant E. J. Barnett, notaire, C. O. B. 160, folio 421.

Les améliorations consistant d'un beau cottage double Nos 1612-1614 rue Encampement, contenant 4 chambres de chaque côté.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broad, Orgenois, Dumaine et St Philippe; ledit lot est désigné par le numéro trois de l'ilet No 19, maintenant No 241, et mesurant, en mesure américaine, vingt-neuf pieds, huit pouces et une ligne de face à la rue Broad sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan de F. A. Bergerol, le 24 décembre 1886, déposé en l'étude de Félix de Armas, ancien notaire. Etant la même propriété acquise par la défunte veuve Firmin Pintat de la veuve J. B. Marmouget et als, le 31 janvier 1893, par acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, C. O. B. 148, folio 614.

Les améliorations consistant d'un joli cottage simple avec cour sur le côté, No 910 rue Broad.

3° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet numéro neuf, rues Royale, Dauphine, Deslondes et l'avenue Jourdan, étant composée des lots 1, 2, 24, 25, 26, 27, 28 et une portion du lot No 23, et mesurant cent cinquante pieds de face à la rue Royale, cent cinquante deux pieds cinq pouces et une et demie ligne de face à l'avenue Jourdan sur cent cinquante pieds de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Dauphine et cent cinquante deux pieds cinq pouces et une et demie ligne de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Deslondes.

Et une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, étant composée des lots numéros 3 à 9 et une portion du lot No 10, et mesurant cent cinquante pieds de face à la rue Royale, cent cinquante deux pieds cinq pouces et une et demie ligne de face à la rue Deslondes, cent cinquante pieds de profondeur sur le côté vers la rue Dauphine et et cent cinquante deux pieds cinq pouces et une et demie ligne de profondeur vers l'avenue Jourdan. Etant la même propriété acquise par la défunte Veuve Firmin Pintat de R. A. Corbin, Sr., d'après l'acte passé le 27 juin 1905 pardevant F. D. Charbonnet, notaire, C. O. B. 203, folio 644.

Les améliorations consistent en un petit cottage sur l'avenue Jourdan.

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 349, borné par les rues Esplanade, Broad, Bell (autrefois St Jean) Crête (autrefois Septième) et Orchid (autrefois Live Oak), lesdits lots sont désignés par les lettres A, B, C, D et E, sur un devis fait par Geo de Armas, voyer, le 17 septembre 1906, d'après lequel ils mesurent comme suit, à savoir:

4° Le lot A forme l'encoignure des rues Esplanade et Broad et mesure 24 pieds de face à la rue Esplanade la même largeur dans le fond, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

5° Le lot B est contigu au lot A, et mesure trente pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

6° Le lot C, contigu au lot B, mesurant 30 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Esplanade par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un beau cottage double, Nos 2608 2610 avenue Esplanade.

7° Le lot D, contigu au lot C, mesurant 7' 7" 4''' de face à la rue Esplanade, 47' 4" de face à la rue Bell, 120' de profondeur sur la ligne de côté contigu au lot C, et 102' 9" de profondeur sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Crête, et ayant une largeur dans le fond de 19' 6".

Les améliorations consistent d'un cottage simple retiré de la rue, 7 chambres, No 2604 rue Bell.

8° Le lot E, contigu aux lots A, B, C et D dans le fond et mesurant 30' de face à la rue Broad, 103' 10" 4''' de profondeur contigu aux lots A, B, C et D, et 126' 11" 1''' sur l'autre ligne de côté la plus près de la rue Orchid; et de là sur une ligne oblique vers la rue Broad de 31' 1" 3''', de là sur une ligne oblique vers la rue Bell, 17' 3'' où il rencontre la ligne de côté vers la rue Esplanade.

Etant composé des lots Nos 1, 2, 3, 4 et 29 acquis par la défunte veuve Firmin Pintat de Mme P. Laborie, d'après l'acte passé pardevant D. E. Seghers, notaire, le 22 septembre 1877, C. O. B. 163, folio 522.

Les améliorations consistent en une ancienne boutique de forgeron et grange.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un ou un et deux ans de crédit, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par billets et lien de vendeur, avec hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant l'assurance et la clause de dix pour cent honoraires d'avocat; les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1906 devant être payées par les acquéreurs, et tous les actes de vente devant être aux frais des acquéreurs pardevant Robert Legier, notaire. Les acquéreurs n'auront droit aux loyers seulement de la date du passage des actes de vente. Les acquéreurs devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

M. A. BACCICH, Encanteur.
National Realty Co., Ltd. 401 rue du Camp.

Walter L. Gleason et John Legier, Jr. avocats.

14 oct—14 21 28—nov 4 11 14

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, LE 31 OCTOBRE 1906, à 10:30 heures A. M.

LE CONTENU DU

"PELICAN IRON WORKS",

CONSISTANT DE

Marchandises en magasin. Installations et Machines et Meubles de bureau,

—AUSSI—

Un Cheval et Wagon.

—ET—

Un Lot de Comptes Ouverts.

Devant être vendus sur les lieux,

No 139 rue Alix, Alger.

A. Fred Renaud vs W. P. Carey.

No 80,229, Cour Civile District, Division B.

MERCREDI, LE 31 OCTOBRE 1906, je, PETER GALLAGHER, un Encanteur dûment licencié et autorisé dans et pour la paroisse d'Orléans, offrirai en vente, au No 139 rue Alix, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, Division B, l'Hon. Fred. D. King, juge, daté et signé le 6 septembre 1906, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite.

PETER GALLAGHER,
Encanteur.
Bureau No 846 rue Commune.

Robert J. Maloney.
Avocat du Liquidateur.

19 oct—19 21 29 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Dans l'ilet borné par les rues Chartres, Montégut, Royale et Clouet—Propriété faisant face à la rue Chartres.

Jacob Emmer vs Donaldsonville Cooperage Company, Limited

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80 438—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 22 novembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Six certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Montégut, Royale et Clouet, désignés par les lettres B, C, D, E, F et G sur l'arpentage fait par Edgar P. Guyer, voyer, daté le 19 avril 1896 et annexé à un inventaire pris par Fred Zengel, notaire daté le 13 avril 1896 dans l'affaire de la liquidation du Club Olympic, d'après ledit plan lesdits lots sont contigus et mesurant, en mesure américaine, comme suit à savoir: Le lot B mesurant trente et un pieds huit pouces et une ligne de face à la rue Chartres sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente sept pieds. Les lots C et D mesurant chacun trente et un pieds six pouces de face à la rue de Chartres sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente sept pieds. Le lot E mesurant trente et un pieds, six pouces de face à la rue Chartres par une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Montégut de cent trente sept pieds et une première profondeur sur la ligne de côté vers la rue Clouet de cent quinze pieds, deux pouces et cinq lignes de là se rétrécissant sept pieds, six pouces et une ligne sur une ligne courant parallèlement avec la rue Clouet vingt et un pieds six pouces et trois lignes et vingt trois pieds onze pouces sept lignes de largeur sur la ligne du fond. Les lots F et G mesurant chacun trente et un pieds six pouces à la rue Chartres sur cent quinze pieds deux pouces cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Gilbert L. Dupré, Jr., avocat pour le demandeur.

19 oct—19 26—nov 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 1727 rue Mandeville, entre les rues Prosper et Solidelle.

Union Homestead Association vs Succession d'Albert Maxwell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 80,331—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, JEUDI, le 8 novembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Mandeville, Prosper et Solidelle, mesurant en mesure américaine trente quatre pieds de face à la rue Mandeville par cent dix sept pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant composé de tout le lot No sept et deux pieds du lot No huit, dans l'ilet No 66 de l'ancien Faubourg Franklin, d'après un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ancien notaire, le 4 avril 1851.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la demanderesse.

5 oct—5 12 19 26—nov 2 8

THE

MONONGAHELA RIVER

CONSOLIDATED

COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU Agent

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983; Alger, au Dry Dock. Phone 38.
Bureau en Ville:

Rue Carondelet 315,

PHONE 576.

1er oct—10m—mer,ven dim

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession vacante de Charles Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 80,585 — Division B — Attendu que Adolfe Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Charles Smith, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la pétition, et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Ernest T. Florance, avocat.
19 oct—1f

Succession vacante de John Ward.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,587—Division A—Attendu que Adolfe Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John Ward, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition, et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. T. Florance, avocat. 19 oct—1f

Succession vacante de John F. Keller

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 80,588—Division D—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de J. F. Keller décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologués. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. T. Florance, avocat.
19—oct 1f

Succession vacante de Andrew W. Smythe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 80 617—Division B — Attendu que Adolf Dugué administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Andrew W. Smythe, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Ernest T. Florance, avocat. 19 oct—19 23 26

Succession vacante de M. Marx

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 80,589 — Division C — Attendu que Adolfe Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de M. Marx, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 19 oct—1f

Succession vacante de Mlle Mary Dwyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,586—Division B—Attendu que Adolfe Dugué, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mlle Mary Dwyer décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition, et pourquoi l'évaluation et la description de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — E. T. Florance, avocat.
19 oct—1f

Succession de Cora Bertonlin, veuve de Wm A. High, décédé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 80 607 — Division D—Attendu que Frederica High, veuve de Edward Pasworth, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Cora Bertonlin, veuve de Wm A. High décédée testat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Arthur B. Leopold avocat.
18 oct—18 22 27

Succession de Hugo Moritz Hoffmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 80,001 Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Ernest Von Meysenbug, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Solon et Wolff, avocat. 18 oct—18 22 27

Succession de M. A. Finegan

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76,575—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward H. St Martin administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Robt J. Maloney, avocat.
11 oct—11 15 20

Succession de Harry Finkelstein.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76,862—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté, par Nathan Finkelstein, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.— E. M. Cahn, avocat.
11 oct—11 15 20

Succession de Mlle Carrie McGuigin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. — No 80,507 — Division E—Attendu que Jefferson D. McGuigin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mlle Carrie McGuigin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. — Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Richardson & Soulé, avocats. 10 oct—10 14 19

Succession de Jules Louis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,512—Division C—Attendu que Clotilde Victor, veuve de Jules Louis, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jules Louis, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Lloyd Posey, avocat.
16 oct—16 20 26

Succession de August E. Bonnet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 79,945—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme M. Bonnet, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Lautenschlaeger, avocat.
12 oct—12 16 21

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART

Ozone Spécial.
Folsom, Mandeville et points int. .... 7:20 a m
St. Tammany Spécial.
Covington, Mandeville et points int. .... 4:30 p m
Excursion des dimanches et mercredis Covington, Mandeville et points int. .... 7:20 a m

ARRIVEE

Ozone Spécial.
Folsom, Mandeville, et Points int. .... 7:10 p m
St. Tammany Spécial.
Covington, Mandeville et points int. .... 8:25 a m
Excursion des dimanches et mercredis Covington, Mandeville et points int. .... 7:10 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE

mail tous les jours.... 7:15 a m
Express tous les jours....... 6:00 p m
Limited tous les jours....... 8:15 p m
N. Y. fast mail tous les jours 11:15 a m
Mob. and coast tous les jours......
Coast train, tous les jours, excepté dimanche. ...... 8:50 a m
Dimanche excursion. ...... 9:45 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours..... 8:15 p m
Express tous les jours....... 7:00 a m
Limited tous les jours...... 9:25 a m
N. Y. fast mail tous les jours....
Mob. and coast tous les jours 7:20 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche.. ...... 4:05 p m
Dimanche excursion ...... 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE

No 1 limited.............. 8:45 a m
No 3 Pan American special. 8:10 p m
No 5 local................ 4:30 p m
No 7 points Est Louisiane . 8:30 a m
Excursion du dimanche
No 9 .... 7:05 p m

DEPART.

No 6 local.................. 9:30 a m
No 4 Pan American special. 9:10 a m
No 2 points Est Louisiane.. 4:30 p m
No 2 limited.. .... 7:30 p m
Excursion du dimanche.
No 10 .... 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVEE.

No 3 Chicago limited....... 8:15 p m
No 33 local mail.......... 6:40 p m
No 3 Cincinnati and Louisville 8:15 pm
No 1 fast mail..............10:35 am
St Louis and Chicago..10:35 a m
No 21 McComb Accd ....9:30 am

DEPART.

No 4 Chicago limited....... 9:15 a m
No 24 local mail.......... 6:30 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:15 a m
No 2 fast mail.............. 7:10 p m
St Louis and Chicago.. 7:10 p m
No 22 McComb Accd .... 3:20 pm

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

Memphis Express ....8:15 a.m.
Vicksburg express.......... 5:50 p m
Woodville, Bayou Sara Acc 9:40 a.m.

DEPART

Memphis Express ....3:15 p.m.
Vicksburg express.......... 7:00 a m
Woodville, Bayou Sara Acc 4:00 p.m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVEE.

Fort Worth and Hot Springs express .... 7:30 a m
Local...................... 12:05 p m
California express.......... 7:45 p m

DEPART

California express.......... 8:30 a m
Local......................... 3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express........................ 6:20 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.

Local........................11:10 a m
N. O. and Houston.......... 5:10 p m
Pacific Coast Express....... 8:35 a m
Sunset Express.............. 6:45 p m

DEPART.

Local .... 3:00 p m
N. O. and Houston .... 6:40 a m
Pacific Coast Express. ...... 9:00 p m
Sunset Express..............11:55 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE.

Dimanche seulement.
Alger........................ 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger......................... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement
Alger......................... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger......................... 6:40 p m

DEPART:

Dimanche seulement.
Alger......................... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger......................... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger......................... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger......................... 8:00 a m
De Shell Beach...............10:02 a m
Shell Beach................. 7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach.................. 5:30 a m
Shell Beach.................. 8:00 a m
Belair......................... 5:30 p m
Shell Beach.................. 7:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair....................... 7:00 a m

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

12 1/2 ACTIONS DU STOCK DE LA PEOPLE'S BANK.

SUCCESSION DE MARIE DOROTHEA FREDERIC, VEUVE DE JOSEPH VICTOR CHABRY

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D—No 80.180.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido — LUNDI, le 29 octobre 1906 à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un jugement, lu, rendu et signé en Cour ouverte, Nouvelle Orléans, le 12 octobre 1906 par Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, pour le compte de ladite succession, à savoir:

12 1/2 actions du stock de la People's Bank.

Conditions—Comptant

Chas F. Claiborne, avocat.

17 oct—17 21 25 29

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqûres des Moustiques.

En vente au No 139 rue Decatur

Petite bouteille.............. 25c.
Grande .... 50c.

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de la Red River Line.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73.191—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank E. Screvell, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — W. S. Benedict Jno D. Grace, avocats 19 oct—19 23 28

In re Louisiana Sugar Refining Company in Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 80,142—Division C—Avis est par le présent donne aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Bernard H. Menge, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Dart & Kernan, H. P. Dart, Jr. avocats.
17 oct—17 21 26

A. Fred Renaud versus W. P. Carey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 80.229—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le rapport et le compte présentés par James Conner, liquidateur dans cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert J. Maloney, avocat.
17 oct—17 21 26

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Isabel J. D. Seymour.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79.213 —Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John S. Seymour, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—D. B. H. Chaffe, avocat.
17 oct—17 21 26

Succession de Branch M. King.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 77.474—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Grace M King et Oscar L. Putnam, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Clegg & Quintero, avocats.
17 oct—17 21 26

Succession de Philip Millard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,592—Division B—Attendu que Mme Emma May Brooks Millard, veuve de Philip Millard, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Millard, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 17 oct—17 21 26

Succession de Nicholas Theodore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 77,057—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Antony M. Masich, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier. Jas. Wilkinson, avocat 12 oct—12 16 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

The Werner Co. vs John A. Jackson.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 27,238—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, agissant pour l'Hon R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 30me jour d'octobre 1906, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: New Werner Edition Encyclopedia Britannica, consistant en 31 volumes et un "book case". Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. H. Kenner avocat pour la demanderesse 19 oct—19 24 30

The Central Stores Incorporated vs Thomas L. Ross.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 25,672—En vertu d'un ordre de cour à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 27me jour d'octobre 1906, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—Une armoire, trois pupitres "roller top", une chaise de bureau. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—T. B. Walker, avocat pour les demandeurs.
17 oct—17 24 27

Leopold Weil Building and Improvement Co. vs James Picton.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans -No 27,374—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le deuxième district de cette ville, MARDI, le 23me jour d'octobre 1906, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau — Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—Joseph Lautenschlaeger, avocat pour la demanderesse.
12oct—12 17 23

L. A. Fraisse vs Charles Carmouche.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 24,120. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 20me jour d'octobre 1906, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir :— Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau —Conditions: Comptant. — WM. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—M. D. Dimitry, avocat pour le demandeur. 9 oct—9 14 20

QUI EST ST-PAUL, L'ENCANTEUR?

Demandez-le à l'Abeille.

18 avril—1 an

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Sixième District.

Résidence Simple, No 1114 rue Arabella, entre les rues Colisée et Perrier.

Dans l'affaire de la succession de Peggy Green

No 77,760—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B.

PAR J. PAUL HECKER Encanteur—Bureau 840 rue Union—JEUDI, le 15 novembre 1906, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 4 octobre 1906, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre et améliorations situé dans le sixième district de cette ville, désigné par le No 9 dans l'ilet 41 lequel est borné par l'avenue Nashville, les rues Perrier, Colisée et Arabella; lequel dit lot est situé à une distance de 90 pieds de l'encoignure des rues Arabella et Colisée, mesurant 30 pieds de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles borné sur le côté vers la rue Colisée par le lot No 8 sur le côté vers la rue Perrier par le lot No 10, dans le fond par le lot No 4.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un et deux ans représenté en billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt de la date de la vente et garantis par hypothèque, devant assumer toutes les taxes pour 1906 et faire un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant L. A. Martinet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. R. Ker, avocat.

14 oct—14 21 28—nov 4 11 15

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wm H. White Eskholm et Rosina Bauman Eskholm, sa femme.

No 79,783—Cour Civile de District de la Division A. Paroisse d'Orléans.

Désirable Cottage Simple dans le Troisième District.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, signé et daté le 4 octobre 1906, adressé à WILL J. MORGAN, Encanteur, je vendrai à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, JEUDI, le 8 novembre 1906, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le vieux numéro municipal 466 maintenant numéro municipal 2418 rue Royale, en cette ville, tous les droits, voies, etc., y appartenant, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Chartres, Espagne et Mandeville, formant une partie du lot de terre désigné par le No 107, sur un plan du faubourg Marigny, mesurant en mesure américaine vingt et un pieds neuf pouces et six lignes (21' 9" 6''') de face à la rue Royale par cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes (127' 10" 6''') de profondeur. Les améliorations comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises contenant galerie sur le devant et cinq chambres, ayant un bon hangar dans le fond de la maison et un hangar dans la cour, deux citernes, etc., le tout en bonne condition.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles dans l'année 1906 et de payer pour l'acte de vente pardevant C. M. Enstis, notaire, 211 rue du Camp, et déposer dix (10 0/0) pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

WILL J. MORGAN, Encanteur,
331 333 rue Carondelet.

7 oct—7 14 21 28—nov 4 8

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Rév. George T. Mussington.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70,624—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par I. B. Scott, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Lloyd Posey, avocat. 14 oct—14 18 23